



Réunion Observatoire Régional DT/DICT
Mardi 20 septembre 2022 à la F RTP Bretagne

Relevé de conclusions

Etaient présents :

- | | |
|--------------------------|-------------------------------|
| - ARMANGE Raymond | SMPT |
| - AZEMA Pascal | DREAL Bretagne |
| - BEDNAREK Pierre | FNEDRE |
| - BLECON Morgane | M-PREVENTION |
| - BOULIN Géraldine | KALON TP |
| - BOUTIN François | DREETS |
| - DE HEDOUVILLE Bertrand | SOCABAT |
| - DELPHIN Laurent | SOGELINK (en visio) |
| - DUCRUIX Cédric | Eau du Bassin Rennais |
| - DUPAS Stéphane | GRDF Centre Ouest |
| - ECHARD Vincent | LE DU Services |
| - FERRON Anthony | OFCTP |
| - FRAVALO Christophe | Groupe TPB |
| - GASNIER Arnaud | SANTERNE Bretagne |
| - LASTENNET Tristan | AXIONE |
| - LE GALL Lucie | EUROVIA |
| - LE SANN Anne-Claire | DREAL Bretagne |
| - MARVIER Pascal | SOGEA OUEST TP |
| - MERRER Bertrand | Département d'Ille et Vilaine |
| - MIQUEL Sylvie, | OPPBTP (en visio) |
| - MONGONDRY Anne-Sophie | ENEDIS |
| - POIROT Dominique | FFB BRETAGNE |
| - LEJAS Loïc | Pigeon TP |
| - BONDU Zacharie | Groupe TPB |
| - ROUAULT Jean-François | Département d'Ille-et-Vilaine |
| - GUEVEL Dominique | RTE Bretagne |

Assiste également pour la F RTP Bretagne : Morgane SALAÜN

1. Point d'avancement sur l'inspection médiatisée par la DREAL

La vidéo a été finalisée suite aux dernières demandes de modifications. Elle n'attend plus que la validation de la Préfecture du 22 pour pouvoir être officiellement diffusée.

2. Présentation des outils de mesures topographiques proposés par Géopixel

Le support de présentation Géopixel est transmis avec le compte rendu.

- Il est précisé que l'outil répond aux normes d'ENEDIS et de GRDF. Géopixel travaille régulièrement avec ENEDIS pour l'évolution des chartes et de la norme. GRDF est client des produits GEOPIXEL depuis 2022 et aide également à maintenir les normes.
- En milieu urbain, la question est posée de la fiabilité du raccord satellite. Quelques pertes de signal jusqu'à 300 m sont acceptées. Au-delà, il faudra un point pour caler les nuages.

3. Présentation du tableau de suivi des indicateurs des exploitants de 2021 (taux de réponses aux déclarations et taux de dommages)

Observatoire Régional	Total	%RDT	%RDICT	%RDC	%RTU	Nombre de DS	Taux DS sur Trvx	Taux DS aux 100 km de réseau
Bretagne	388 477	23,3%	29,1%	44,1%	3,5%	637	0,21%	0,52
National	6 265 711	25,3%	25,5%	42,8%	6,5%	11 911	0,25%	0,68

Bretagne	DC DICT ATU	Taux DS	National	DC DICT ATU	Taux DS
2017	211 610	0,32%	2017	3 750 933	0,34%
2018	221 644	0,32%	2018	3 966 390	0,33%
2019	236 315	0,30%	2019	4 181 769	0,33%
2020	249 563	0,26%	2020	4 212 142	0,26%
2021	297 925	0,21%	2021	4 679 918	0,25%

On note une différence entre le nombre de réponses aux DT (23,3 %) et le nombre de réponses aux DICT (29,1 %), ce qui indique **l'existence de près de 6% de DICT isolées**.

On note également une baisse constante des DO souterrains depuis 2017.

4. REX des exploitants de réseaux et échanges avec les entreprises

Les diaporamas présentés par ENEDIS, GRDF, RTE, GRT Gaz sont joints en annexe.

- ❖ **GRT Gaz** : Rex communiqués et joints au compte rendu, mais il n'y a pas de représentant ce jour à l'observatoire. Il est précisé que les contrôles aériens permettent de détecter un certain nombre de chantiers en infractions. S'il y a peu de dommages, ceux-ci entraînent de violentes explosions.

- ❖ **GRDF** : L'utilisation de pelles mécaniques de manière non réglementaire est généralement la cause de l'endommagement.

On constate souvent que les dossiers sont corrects mais que les endommagements sont causés par des erreurs humaines favorisées par les difficultés de recrutement (manque de compagnons formés et expérimentés).

GRDF précise qu'ils sont les deuxièmes à le plus endommager leurs propres réseaux.

Les endommagements conduisent dans 52% des cas à une mise en place de procédure gaz renforcée et il arrive que des coupures soient nécessaires. Dans ce cas, GRDF doit repasser chez tous les clients pour rétablir l'alimentation en gaz.

Dans 72% des cas, il y avait des affleurants visibles.

Chaque DO n'est pas approfondi avec l'entreprise car il y en a un par jour mais la cause avancée par l'entreprise est souvent liée à une pression sur les délais, un pb de voirie ou une cartographie déficiente bien que ces dernières soient de plus en plus précises. Le facteur de l'erreur humaine reste le plus fréquent.

Lors de l'impression des plans, il faut faire attention à avoir la bonne échelle.

Au travers de ses visites, GRDF constate que la réglementation n'est pas toujours respectée. L'AIPR est parfois surestimée. **Et la réglementation est peu connue des locataires qui sont à l'origine d'un certain nombre de DO.** A l'issue de ses visites GRDF communique un rapport détaillé à l'entreprise et dans 88% des cas, les résultats sont bons.

Les entreprises confirment qu'aujourd'hui, les ouvriers démissionnent pour arrêter le métier du TP. Il n'y a plus assez d'ouvriers qualifiés et donc une vraie baisse de compétences. Ils n'ont pas nécessairement la capacité de passer l'AIPR.

Des organismes font par ailleurs passer l'AIPR sans formation préalable, simplement par répétition du test, sans aucune connaissance du terrain ni expérience préalable.

Question posée sur la liste Twist (anciennement syntex) diffusée auparavant par GRDF avec les réponses aux DICT : GRDF indique que cette liste des clients figurant dans l'emprise des travaux était communiquée de manière volontaire sur la Bretagne mais que ce n'est plus le cas car cela fait doublon avec les cartographies qui sont désormais très fiables. Le seul risque concerne les branchements non cartographiés et sans ou avec un affleurant masqué.

- ❖ **RTE** : Sont plutôt satisfaits car n'ont pas de DO à déplorer en 2022 ; ils disposent d'un nouvel outil pour traiter les DT/DICT de manière automatisée donc il ne faut pas hésiter à faire remonter d'éventuelles anomalies.
- ❖ **Enedis** : 2022 : 116 024 déclarations. Comme GRDF, les erreurs constatées sont souvent liées à des erreurs humaines ou bien à l'absence de travaux déclarés, de balisage, de topo en début de chantier.
- ❖ **Autres échanges** :
 - **Un endommagement récent à St Malo** : Lors d'un ravalement de façade effectué par une entreprise de bâtiment, le client a indiqué que le compteur présent sur la façade (très ancien) ne contenait plus rien. L'ouvrier y a donné un coup de pioche et il y avait du gaz dedans. Aucune DT DICT n'avait été faite.

- **Un endommagement à Quimper la semaine dernière avec une ensileuse qui a accroché un câble HTA** : le conducteur a bien réagi car a attendu sans sortir de son engin. La DREETS est intervenue sur ce dossier. Elle en profite pour signaler une problématique récurrente sur ce sujet notamment dans le secteur agricole. 90 % des chauffeurs de pelles interrogés indiquent avoir déjà touché une ligne avec une pelle. Or, ces accidents peuvent avoir des conséquences mortelles.
- **Le camion aspirateur est souvent utilisé de manière non conforme, la pioche à air étant quant à elle très peu utilisée : l'allonge à dents en métal n'est pas une technique douce au sens de la réglementation anti-endommagement.**
 - ➔ Ne pas se fier aux déclarations des personnes. Les anciens compteurs peuvent être la propriété de clients privés car GRDF a l'obligation de remplacer les vieux compteurs.
- **Problématique liée aux plans des éclairages publics** : Rien n'est fait par rapport à l'éclairage public aujourd'hui. L'échelle n'est pas toujours respectée. La FNEDRE indique que des marchés de détection de géoréférencement sortent mais pas suffisamment, les actions restant ponctuelles.
- 5. **Participation de Monsieur ARMANGE, Président de l'Observatoire, à la table ronde du 29/09/22 « DT DICT, 10 ans déjà ! » lors du Congrès 2022 de la FNCCR au Couvent des Jacobins : les messages de l'Observatoire à faire passer.**

Monsieur ARMANGE présente les éléments qu'il entend exposer et propose aux participants d'indiquer des compléments éventuels.

- **Point en cours d'amélioration** : le fascicule n° 4 sur les clauses techniques et financières est prévu pour le mois d'octobre 2022.
- **Points à améliorer** :
 - les investigations complémentaires ne fonctionnent pas très bien. C'est complexe pour les responsables de projet de prendre à leur charge les insuffisances des plans des exploitants. GRDF confirme que le circuit est compliqué.
 - Proposition pour faire évoluer le formulaire CERFA pour les DT avec un récépissé prouvant que la demande est bien réalisée.
- 6. **Date du prochain observatoire** : La prochaine séance est programmée le **21 mars 2023 à 9h30 en présentiel à la FRTP Bretagne.**

Pour le prochain observatoire :

- SOGEA pourra sans doute présenter avec la DREAL un cas d'endommagement sur lequel nous pourrions travailler.
- La présence des 4 SDE, des IGN et de Rennes Métropole serait souhaitée pour faire un point sur le PCRS.